

Projet de terminal portuaire de Sorel-Tracy
Agence d'évaluation d'impact du Canada
901-1550, avenue d'Estimauville
Québec (Québec) G1J 0C1

Objet : Commentaires relatifs au « Projet de terminal portuaire de Sorel-Tracy - Rapport provisoire d'évaluation d'impact »

Je cherche encore à comprendre pourquoi le volet Flore est absent du Rapport provisoire d'évaluation d'impact. À la séance d'information, on m'a répondu que, selon les inventaires, il n'y a pas d'espèce floristique d'intérêt, mis à part le *Carex argyrantha* à la limite de la « Zone d'étude locale - Milieu biologique » (carte 4, Avis de projet). Pour moi qui herborise à Sorel-Tracy depuis quelques années, c'est une aberration et je me questionne quant à la qualité des inventaires réalisés. Car si les inventaires sont incomplets, l'évaluation d'impact est faussée dès le départ.

Pour la « Zone d'étude locale - Milieu biologique » (carte 4, Avis de projet), le site iNaturalist recense plusieurs observations d'espèces avec les statuts « Susceptible », « Vulnérable » ou « Menacée » dont la plupart ont été signalées au CDPNQ (Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec). À titre informatif, voici quelques observations faites ou validées par des biologistes :

Aristida basiramea <https://www.inaturalist.org/observations/307419820>
Aristida basiramea <https://www.inaturalist.org/observations/195707497>
Carex argyrantha <https://www.inaturalist.org/observations/301655359>
Carex muehlenbergii <https://www.inaturalist.org/observations/383195691>
Carex muehlenbergii <https://www.inaturalist.org/observations/383181050>
Carex muehlenbergii <https://www.inaturalist.org/observations/301658344>
Carex muehlenbergii <https://www.inaturalist.org/observations/291177500>
Cyperus houghtonii <https://www.inaturalist.org/observations/383181055>
Cyperus houghtonii <https://www.inaturalist.org/observations/383175007>
Cyperus houghtonii <https://www.inaturalist.org/observations/383200642>
Cyperus houghtonii <https://www.inaturalist.org/observations/310647790>
Lactuca hirsuta <https://www.inaturalist.org/observations/301661306>
etc.

iNaturalist recense également des observations avec les statuts « Susceptible » ou « Menacée » pour le lot 3 621 841, un des terrains pour investissement de la « Zone d'étude restreinte » (Carte 3, Avis de projet) :

Aristida basiramea <https://www.inaturalist.org/observations/307425327>
Cyperus houghtonii <https://www.inaturalist.org/observations/307419817>
Cyperus houghtonii <https://www.inaturalist.org/observations/307425324>
Cyperus houghtonii <https://www.inaturalist.org/observations/307672379>
etc.

Sur le lot 3 621 841, on a délimité de petites parcelles à protéger, ce qui confirme qu'il y a bel et bien des espèces d'intérêt dans la « Zone d'étude locale - Milieu biologique » (carte 4, Avis de projet). Mais je me déssole de constater que la protection accordée s'est limitée à de simples bouts de bois et cordelettes dont plusieurs sont déjà affaissées ou rompues. En outre, partout à l'extérieur de ces parcelles, on a posé un enduit sur le sol qui, avec le temps et l'usure, risque de contaminer

l'écosystème. À mes yeux, le peu d'efforts pour assurer la protection des espèces à statut sur ce lot ne laisse présager rien de bon pour les autres lots.

Je tiens à rajouter que, à quelques pas de la « Zone d'étude locale - Milieu biologique » (Carte 4, Avis de projet) se trouve le très fréquenté Parc régional des Grèves, un des fleurons touristiques de Sorel-Tracy et de Contrecoeur. Il est bien connu que le Parc foisonne d'espèces fauniques et floristiques à statut. Dans la réalité, les impacts ne se confinent pas à une zone tracée sur du papier. Avec le projet du Terminal, c'est un vaste milieu d'une riche biodiversité qui est mis à risque alors que le principe de précaution devrait prévaloir. Pour ma part, je sais que j'aurai beaucoup moins envie de visiter un Parc balayé par un vent de poussières d'engrais et de sels de déglacage, d'émissions polluantes de machinerie ou de navires à quai.

En conclusion, l'absence du volet Flore dans l'étude d'évaluation d'impact est inacceptable et entraînera des préjudices importants pour la biodiversité. De plus, le fait que les inventaires soient incomplets nuit grandement à la crédibilité du processus et à la confiance envers les instances.

M. Payette